

# DIU

## Médecine d'urgence Infirmier Bourgogne Franche-Comté

### Responsables

Pr RAY Patrick, PUPH Médecine d'urgence, UFR Sciences de Santé, Dijon  
Pr DESMETTRE Thibaut, PUPH, Médecine d'urgence, UFR SMP Besançon

### Présentation

Depuis la réforme du 3eme cycle, la médecine d'urgence (MU) est une spécialité à part entière, avec ses composantes pré hospitalière, intra hospitalière et également la gestion de situations

#### Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

sanitaires exceptionnelles. Cette spécialité présente des spécificités qui nécessitent un personnel formé à ces différents aspects.

Ce DIU présentera le cadre d'exercice et la législation, les principes et l'organisation du triage, les grandes pathologies médicales et traumatologiques d'urgence, et abordera la gestion des urgences pédiatriques et des situations sanitaires exceptionnelles (SSE type damage control, gestion de crise, pathologies infectieuses émergentes...), et également les différents aspects du SMUR et des transferts inter-hospitaliers. Le besoin est donc important compte-tenu de l'évolution de la spécialité de MU avec notamment le développement des Transferts Infirmiers Inter Hospitaliers, les échelles de tri, l'exercice en salle de déchoquage, en SMUR.

Des ateliers de simulation et pratiques seront organisés et représenteront 50% du temps d'apprentissage. Ils permettront d'acquérir une pratique complémentaire des connaissances théoriques.

## Objectifs de la formation

Le DIU Médecine d'Urgence Infirmier abordera les points suivants :

- Actualiser des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la prise en charge hospitalière et préhospitalière des pathologies d'urgence
- Apprendre à faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'un travail en équipe (simulation)
- Intégration des particularités des missions d'infirmier en médecine d'urgence dans les diverses structures concernées
- Acquérir des compétences pour la formation dans le domaine des urgences (équipes pré-hospitalières, accueil des urgences...)
- Acquérir des connaissances nécessaires face aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE).

Ce DIU constitue un approfondissement des notions apportées en formation initiale sur les problématiques d'urgence. Il peut être considéré comme un prérequis au recrutement par les

### Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

structures d'urgence.

## Organisation pédagogique

**204 heures** sur une année universitaire, réparties comme suit :

- 4 semaines de 4 jours, non consécutives
- stage : 100h
- 1 journée : évaluation écrite, remise des carnets de stage, présentation du mémoire

## Contenu

- M1 : Urgences cardiovasculaires, respiratoires, neurologique
- M2 : Traumatisé sévère : situations sanitaires exceptionnelles
- M3 : Urgences pédiatriques, gériatriques, gestion de la fin de vie
- M4 : Organisation, démarche qualité, relations partenaires

## Public

Infirmiers diplômés d'état travaillant ou souhaitant travailler en en structure d'urgence (SAMU-SMUR-SAU)

## Validation de la formation

### **Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS**

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire

Examen en fin d'année universitaire sur une journée présentielle comprenant :

- Le matin : Une épreuve rédactionnelle de 2h comportant 8 QRM portant sur l'ensemble du programme (60% de la note finale)
- L'après-midi :
  - Remise du carnet de stage (stage de 100 heures en SAMU/SMUR et SAU) attestant de la validation des objectifs (20% de la note finale)
  - Remise d'un mémoire présentant un RETEX ou une RMM d'une situation de médecine d'urgence (20% de la note finale)

## Intervenants

**Pr P. RAY**, PU - PH UFR Sciences de Santé, CHU Dijon

**Pr T. DESMETTRE**, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, UFR SMP Besançon, Médecine d'urgences, CHU Besançon

**Autres intervenants** : Praticiens Hospitaliers, Médecins, MCU, PHC, CCA des CHU de Besançon et Dijon

### Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.